

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 avril 2022

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.789

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 7 février dernier, visant à obtenir les informations suivantes :

1. Les montants versés dès 2016 et les années subséquentes par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) pour l'amélioration des repas dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD);
2. La durée et les conclusions écrites de cette entente;
3. Les documents indiquant les mesures recommandées au MSSS et aux centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et aux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) en rapport avec cette entente;
4. Les montants et changements mis en place dans les CIUSSS et les CISSS en rapport avec cette entente;
5. Les sommes versées aux CIUSSS et aux CISSS pour la nourriture dans tous les CHSLD pour chacune des six dernières années et les sommes moyennes versées pour chaque repas;
6. Les détails de la nouvelle entente de 100 millions de dollars conclue en 2022 par le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'ITHQ.

... 2

Vous trouverez ci-joint les documents répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original singé par

Daniel Desharnais

p. j. 2

N/Réf. : 22-CR-00055-38